

LISTE DES PIÈCES POUR LES ÉTUDIANTS IUT1

Admis en 2^e année de DUT

Autorisés à redoubler (ou à se réinscrire) en 1^{re} ou 2^e année

PIÈCES A DÉPOSER SUR L'APPLICATION DÉDIÉE (étape 3)
Attestation de paiement de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)
Etudiants boursiers : copie recto-verso de l'attribution de bourse 2020/2021
Attestation responsabilité civile (vie professionnelle, formation / activités scolaires) couvrant l'année 2020-2021 au NOM DE L'ETUDIANT